



Réunion du bureau

03 décembre 2019 - 15 h 00 (heure de Paris)

Relevé de conclusions

Étaient présents : M. Ipou Félicien AMANI, Président ; M. Denis MATHEN, Vice-président ; Kodjo Kadevi ETSÉ, Vice-président ; M. Nicolas DESFORGES, Secrétaire général ; Chrétien Hebrant ; Chef de Cabinet du gouverneur de Namur; Mme Marie-Paule DAVY, Cheffe du secrétariat permanent de l'ACPHFMI, et au titre du Secrétariat général : Mme Naïma HAMANI, Chargée de mission.

La prochaine audioconférence du bureau de l'APREF est fixée au

**Lundi 20 janvier 2020 à 13h 00 (heure de Paris)
au Salon des Préfets**

Ordre du jour

Préparation assemblée générale

Organisation des essais

Liste des participants

Conditions d'accueil

Ordre du jour et déroulement

- Le bureau approuve la présence du délégué aux affaires Francophones du MEAE et la déléguée de la direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratiques de l'OIF durant toute l'assemblée générale ;
- Une 2ème relance va être adressée à l'ensemble des membres avec le rapport moral et le rapport financier ;
- M.ETSÉ et M.DESFORGES saisiront M.ADJA pour l'ouverture d'un 3ème site de visioconférence à Lomé au profit des participants qui ne pourront pas assister à l'assemblée générale site Abidjan.
- Le bureau approuve le déroulé de l'assemblée générale ci-après :

Ordre du jour:

- Ouverture de l'assemblée générale par M.AMANI qui rappelle notamment les statuts de l'APREF (les statuts consolidés en annexe)
- Présentation des rapports statutaires respectivement par le Secrétaire général et la Trésorière, soumis à l'approbation de l'assemblée générale.
- Élection du nouveau Président
- Intervention du nouveau Président qui présentera les orientations stratégiques du bureau et notamment :
 - L'élargissement (désignation de délégués régionaux)
 - L'Accord passé avec l'AERTE
 - Les relations avec l'OIF
 - Le prochain forum de NAMUR...
- Débat avec la salle
- Approbation des orientations par l'assemblée générale

Madame Valérie PÉNEAU propose le budget prévisionnel de 2020 et évoque la nécessité d'identifier des bailleurs de fonds pour le prochain forum. (Budget joint en Annexe)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance. La prochaine audioconférence du bureau de l'APREF est fixée au lundi 20 janvier à 13h00 (heure de Paris) au Salon des Préfets.